

DOOWIE INVEST

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 euros

Siège social : 6 avenue Chevalier

91450 SOISY SUR SEINE

824 326 045 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 21 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 290 608,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	290 608,95 euros
Auquel s'ajoute le compte « Autres réserves »	1 222 227,65 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	1 512 836,60 euros
- Au compte « Réserve spéciale Œuvres d'art »	2 324,00 euros
- Distribution de dividendes.....	300 000,00 euros
soit 300,00 euros par action	
- Le solde au compte « Autres réserves »	1 210 512,60 euros
qui s'élève ainsi à 1 210 512,60 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 avril 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2024	300 000,00	300,00	300 000,00	0,00
31/12/2023	200 000,00	200,00	200 000,00	0,00
31/12/2022	200 000,00	200,00	200 000,00	0,00

Certifié conforme
Le Président

Jean-Christophe LAMBOURG

Signed by:

159F41BDE1B14E2...



	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	52 838	13 927	38 911	16 301
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations	1 763 162	480 000	1 283 162	1 630 662
Créances rattachées à des participations	9 413		9 413	
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500		500	500
Total actif immobilisé (III)	1 825 913	493 927	1 331 986	1 647 463
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				312
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				1 054
Autres créances	5 723		5 723	4 190
Charges constatées d'avance	1 013		1 013	980
Capital souscrit appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	230 298		230 298	107 298
Total actif circulant (IV)	237 034		237 034	113 833
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecart conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 062 947	493 927	1 569 020	1 761 296

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Représentant légal

Jean-Christophe LAMBOURG

Signed by:

 159F41BDE1B14E2...



Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 222 228	
Report à nouveau		1 295 079
Résultat de l'exercice	290 609	227 148
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	1 523 837	1 533 228
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		179 445
Emprunts et dettes financières diverses		709
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 325	10 481
Personnel	1 004	882
Organismes sociaux	19 429	20 645
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 340	8 288
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	7 086	7 340
Dettes fiscales et sociales	35 858	37 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		277
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	45 184	228 068
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	1 569 020	1 761 296

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	491 676	495 487	-3 811	-0,77
Montant net du chiffre d'affaires	491 676	495 487	-3 811	-0,77
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amort., dép. et provisions		1 272	-1 272	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations	1 217		1 217	
Autres produits	46	58	-12	-21,03
Total des produits d'exploitation (I)	492 939	496 816	-3 878	-0,78
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	35 834	29 200	6 635	22,72
Impôts, taxes et vers. assim.	7 492	5 121	2 370	46,29
Salaires	405 004	320 328	84 676	26,43
Cotisations sociales	153 904	122 445	31 459	25,69
Dotations aux amort. et aux dépréciations	4 550	3 814	736	19,30
Sur immob. : dotations aux amort.	4 550	3 814	736	19,30
Sur immob. : dotations aux dép.				
Sur actif circulant : dotations aux dép.				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immob. cédées	1 363		1 363	
Autres charges	6	32	-25	-79,66
Total des charges d'exploitation (II)	608 153	480 939	127 214	26,45
Résultat d'exploitation (I – II)	-115 215	15 877	-131 092	-825,66
Quote-part sur op. faites en commun				
Bénéfice attribué / perte transférée (III)				
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participations	809 413	300 000	509 413	169,80
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés	1 211	1 423	-212	-14,91
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immob. financières				
Produits nets sur cessions de VMP				
Total des produits financiers (V)	810 625	301 423	509 201	168,93



Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Charges financières</i>				
Dotations aux amort. dépréciations et provisio	400 000	80 000	320 000	400,00
Intérêts et charges assimilées	4 801	6 278	-1 478	-23,53
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immob. financières cé				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<i>Total des charges financières (VI)</i>	<i>404 801</i>	<i>86 278</i>	<i>318 522</i>	<i>369,18</i>
Résultat financier (V – VI)	405 824	215 145	190 679	88,63
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	290 609	231 022	59 587	25,79
Produits exceptionnels (VII)		2 233	-2 233	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		2 082	-2 082	-100,00
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		150	-150	-100,00
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		4 024	-4 024	-100,00
Total des produits (I + III + V + VII)	1 303 563	800 472	503 091	62,85
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	1 012 954	573 324	439 630	76,68
RESULTAT DE L'EXERCICE	290 609	227 148	63 461	27,94

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DOOWIE INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 569 020 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 290 609 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document, sans avoir d'impact sur le résultat, ni sur les capitaux propres.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.



Règles et méthodes comptables

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les reclassements de présentations des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour ne justifient pas d'information particulière.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 720	28 523	2 406	52 838
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	26 720	28 523	2 406	52 838
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 710 662	61 913		1 772 576
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	500			500
Immobilisations financières	1 711 162	61 913		1 773 076
TOTAL	1 737 882	90 437	2 406	1 825 913

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		28 523	61 913	90 437
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		28 523	61 913	90 437
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 406		2 406
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 406		2 406

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU DOOWIE SOURCING 91130 RIS ORANGIS	30 000	88 608	100,00	-17 710
SASU A7 PROTECTION 91130 RIS ORANGIS	187 600	2 876 260	100,00	854 051
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS ACSES SOLUTIONS 92200 NEUILLY SUR SEINE	20 000	-308 175	13,17	-1 122 254
SCI DOOWIE IMMO 91450 SOISY-SUR-SEINE	1 000		10,00	5 980
SAS SPV2 LIUM 37000 TOURS	132 826		37,64	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 230 000	1 230 000			800 000
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	533 162	53 162			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Les comptes clos au 31 décembre 2025 de la société ACSES SOLUTIONS ne sont pas arrêtés. Les informations sont renseignées en fonction des derniers comptes clos, soit ceux du 31 décembre 2024.

Le premier exercice de la société SPV2 LIUM se cloturera le 31 décembre 2026.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement						
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell						
Immobilisations incorporelles						
– Terrains						
– Constructions sur sol propre						
– Constructions sur sol d'autrui						
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
– Installations techniques, matériel et outillage industriels						
– Installations générales, agencement et aménagements divers						
– Matériel de transport						
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	10 420	4 550	1 043	13 927
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			10 420	4 550	1 043	13 927
TOTAL			10 420	4 550	1 043	13 927



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 650 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	9 413	9 413	
Prêts			
Autres	500		500
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 723	5 723	
Capital souscrit – appelé, non versé			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Charges constatées d'avance	1 013	1 013	
Total	16 650	16 150	500

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 45 184 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 325	9 325		
Dettes fiscales et sociales	35 858	35 858		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	45 184	45 184		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	179 445			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	9 161
Dettes provis. pr congés à payer	1 004
Charges sociales s/congés à payer	368
Taxe apprentissage à payer	365
Charges à payer	1 011
Total	11 909



 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 013		
Total	1 013		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 700	
TOTAL	2 700	

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 700 euros

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	809 413	300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 211	1 423
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	810 625	301 423
Dotations financières aux amortissements et provisions	400 000	80 000
Intérêts et charges assimilées	4 801	6 278
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	404 801	86 278
Résultat financier	405 824	215 145

DOOWIE INVEST

Société par Actions Simplifiées à Associé Unique au capital de 10 000 EUROS
Siège social : 6 avenue CHEVALIER
91450 SOISY SUR SEINE

RCS EVRY 824 326 045

=====

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS**

LE 31 DECEMBRE 2025

DOOWIE INVEST

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

Au capital de 10 000 EUROS

Siège social : 6 avenue CHEVALIER

91450 SOISY SUR SEINE

RCS EVRY 824 326 045

Exercice clos le 31/12/2025

A l'actionnaire de la société SASU DOOWIE INVEST

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU DOOWIE INVEST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU DOOWIE INVEST à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'analyse de votre filiale à 100 %, la SAS A7 PROTECTION n'a identifié aucune anomalie significative.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les observations suivantes : le rapport de gestion ne précise pas que la perte de l'exercice a pour conséquence de porter les capitaux propres à un montant inférieur à la moitié du capital social.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

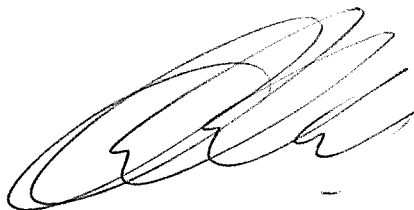


Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

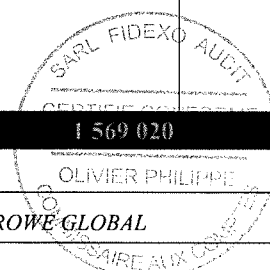
Fait à Evry, le 3 avril 2026



Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes

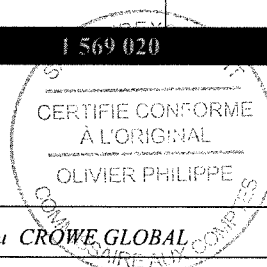
**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	52 838	13 927	38 911	16 301
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations	1 763 162	480 000	1 283 162	1 630 662
Créances rattachées à des participations	9 413		9 413	
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500		500	500
Total actif immobilisé (III)	1 825 913	493 927	1 331 986	1 647 463
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				312
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				1 054
Autres créances	5 723		5 723	4 190
Charges constatées d'avance	1 013		1 013	980
Capital souscrit appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	230 298		230 298	107 298
Total actif circulant (IV)	237 034		237 034	113 833
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V)	2 062 947	493 927	1 569 020	1 761 296



**Bilan**

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 222 228	
Report à nouveau		1 295 079
Résultat de l'exercice	290 609	227 148
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	1 523 837	1 533 228
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		179 445
Emprunts et dettes financières diverses		709
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 325	10 481
Personnel	1 004	882
Organismes sociaux	19 429	20 645
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 340	8 288
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	7 086	7 340
Dettes fiscales et sociales	35 858	37 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		277
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	45 184	228 068
Ecart conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	1 569 020	1 761 296



**Compte de résultat**

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	491 676	495 487	-3 811	-0,77
Montant net du chiffre d'affaires	491 676	495 487	-3 811	-0,77
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amort., dép. et provisions		1 272	-1 272	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations	1 217		1 217	
Autres produits	46	58	-12	-21,03
Total des produits d'exploitation (I)	492 939	496 816	-3 878	-0,78
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	35 834	29 200	6 635	22,72
Impôts, taxes et vers. assim.	7 492	5 121	2 370	46,29
Salaires	405 004	320 328	84 676	26,43
Cotisations sociales	153 904	122 445	31 459	25,69
Dotations aux amort. et aux dépréciations	4 550	3 814	736	19,30
Sur immob. : dotations aux amort.	4 550	3 814	736	19,30
Sur immob. : dotations aux dép.				
Sur actif circulant : dotations aux dép.				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immob. cédées	1 363		1 363	
Autres charges	6	32	-25	-79,66
Total des charges d'exploitation (II)	608 153	480 939	127 214	26,45
Résultat d'exploitation (I – II)	-115 215	15 877	-131 092	-825,66
Quote-part sur op. faites en commun				
Bénéfice attribué / perte transférée (III)				
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participations	809 413	300 000	509 413	169,80
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés	1 211	1 423	-212	-14,91
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immob. financières				
Produits nets sur cessions de VMP				
Total des produits financiers (V)	810 625	301 423	509 201	168,93



**Compte de résultat**

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges financières				
Dotations aux amort. dépréciations et provisio	400 000	80 000	320 000	400,00
Intérêts et charges assimilées	4 801	6 278	-1 478	-23,53
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immob. financières cé				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Total des charges financières (VI)	404 801	86 278	318 522	369,18
Résultat financier (V – VI)	405 824	215 145	190 679	88,63
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	290 609	231 022	59 587	25,79
Produits exceptionnels (VII)		2 233	-2 233	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		2 082	-2 082	-100,00
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		150	-150	-100,00
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		4 024	-4 024	-100,00
Total des produits (I + III + V + VII)	1 303 563	800 472	503 091	62,85
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	1 012 954	573 324	439 630	76,68
RESULTAT DE L'EXERCICE	290 609	227 148	63 461	27,94



ANNEXE





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DOOWIE INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 569 020 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 290 609 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document, sans avoir d'impact sur le résultat, ni sur les capitaux propres.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.





Règles et méthodes comptables

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les reclassements de présentations des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour ne justifient pas d'information particulière.



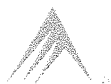
**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 720	28 523	2 406	52 838
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	26 720	28 523	2 406	52 838
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 710 662	61 913		1 772 576
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	500			500
Immobilisations financières	1 711 162	61 913		1 773 076
TOTAL	1 737 882	90 437	2 406	1 825 913





Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		28 523	61 913	90 437
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		28 523	61 913	90 437
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 406		2 406
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 406		2 406





Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

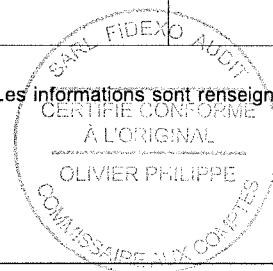
	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU DOOWIE SOURCING 91130 RIS ORANGIS	30 000	88 608	100,00	-17 710
SASU A7 PROTECTION 91130 RIS ORANGIS	187 600	2 876 260	100,00	854 051
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS ACSES SOLUTIONS 92200 NEUILLY SUR SEINE	20 000	-308 175	13,17	-1 122 254
SCI DOOWIE IMMO 91450 SOISY-SUR-SEINE	1 000		10,00	5 980
SAS SPV2 LIUM 37000 TOURS	132 826		37,64	

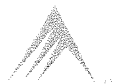
Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 230 000	1 230 000			800 000
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	533 162	53 162			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Les comptes clos au 31 décembre 2025 de la société ACSES SOLUTIONS ne sont pas arrêtés. Les informations sont renseignées en fonction des derniers comptes clos, soit ceux du 31 décembre 2024.

Le premier exercice de la société SPV2 LIUM se clôturera le 31 décembre 2026.



**Notes sur le bilan**

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement						
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell						
Immobilisations incorporelles						
– Terrains						
– Constructions sur sol propre						
– Constructions sur sol d'autrui						
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
– Installations techniques, matériel et outillage industriels						
– Installations générales, agencement et aménagements divers						
– Matériel de transport						
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	10 420	4 550	1 043	13 927
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			10 420	4 550	1 043	13 927
TOTAL			10 420	4 550	1 043	13 927





Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 650 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	9 413	9 413	
Prêts			
Autres	500		500
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 723	5 723	
Capital souscrit – appelé, non versé			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Charges constatées d'avance	1 013	1 013	
Total	16 650	16 150	500

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00





Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

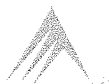
Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 45 184 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 325	9 325		
Dettes fiscales et sociales	35 858	35 858		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	45 184	45 184		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	179 445			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	9 161
Dettes provis. pr congés à payer	1 004
Charges sociales s/congés à payer	368
Taxe apprentissage à payer	365
Charges à payer	1 011
Total	11 909





Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 013		
Total	1 013		





Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 700	
TOTAL	2 700	

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 700 euros

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	809 413	300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 211	1 423
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	810 625	301 423
Dotations financières aux amortissements et provisions	400 000	80 000
Intérêts et charges assimilées	4 801	6 278
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	404 801	86 278
Résultat financier	405 824	215 145

